

Paroisse St Jean-Baptiste de Rivière Salée

Dimanche 13 septembre 2026

24ème dimanche du Temps Ordinaire — Année A

∞∞∞∞∞∞

1^{ère} lecture : « Pardonne à ton prochain le tort qu'il t'a fait ; alors, à ta prière, tes péchés seront remis » (Si 27, 30 – 28, 7)

Psaume : Le Seigneur est tendresse et pitié, lent à la colère et plein d'amour. (Ps 102, 8)

2ème lecture : « Si nous vivons, si nous mourons, c'est pour le Seigneur » (Rm 14, 7-9)

Évangile : « Je ne te dis pas de pardonner jusqu'à sept fois, mais jusqu'à 70 fois sept fois » (Mt 18, 21-35)

∞∞∞∞∞∞

Un Dieu « pardonneur »

L'Évangile nous dit que Dieu est « pardonneur ». Ce mot n'existe pas dans nos dictionnaires mais il définit très bien qui est Dieu. « Nos péchés les plus graves, disait le curé d'Ars, ne sont qu'un grain de sable face à la montagne de miséricorde du Seigneur. » Oui, Dieu pardonne ; il n'en finit pas de pardonner ; il ne fait pas payer. Jésus n'a pas fait payer à la femme adultère, ni à la samaritaine, ni à Pierre qui l'a renié, ni à ses bourreaux. Ce qu'il nous demande aujourd'hui, il l'a vécu jusqu'au bout.

En parlant du pardon, nous n'oublions pas que Jésus nous a donné un sacrement pour l'accueillir. Chaque fois que nous nous adressons à un prêtre pour le demander, c'est Jésus qui est là pour nous tendre la main. Il ne demande qu'à nous décharger de nos fautes pour nous rapprocher de Dieu. Il vient renouveler en nous la grâce du baptême. C'est ainsi que nous retrouvons notre place d'enfants de Dieu.

Abbé Jean Compazieu



ANNONCES PAROISSIALES

❖ **Permanence du Curé :** Père Gaby reçoit mardi sur rendez-vous et vendredi de 8h 00 à 11h 00 sans rendez-vous.

❖ **Vendredi 18 septembre, 18h 00 à la salle St Pie X :** Réunion avec tous les **responsables de groupes, mouvements et services de la paroisse** de Petit-Bourg, Grand-Bourg et Desmarinières. La présence de tous est vivement souhaitée. En cas d'indisponibilité merci de se faire représenter.

Objet : « KERYGMA 2030 »

❖ La communauté paroissiale de Petit-Bourg informe de la reprise de la Méditation du chapelet tous les **jeudis à 17h00** à la salle paroissiale de Petit-Bourg.

❖ L'éveil à la foi accueille vos enfants âgés de 3 à 6 ans, qu'ils soient baptisés ou non, le 1^{er} dimanche de chaque mois, pendant le temps de la messe. La catéchèse les accueille à partir de 7 ans, à savoir du CE1 au CM2.

Les enfants non baptisés pourront à votre demande, bénéficier d'une préparation spécifique afin de recevoir le sacrement du baptême.

Vous pouvez dès maintenant laisser vos coordonnées et récupérer le formulaire de demande de baptême au secrétariat de la paroisse aux jours et heures d'ouverture.

Vous serez contactés avant la rentrée afin de finaliser la démarche.

Merci de partager l'information dans votre entourage.

∞∞∞∞∞∞

❖ Tu as entre 7 et 17 ans, viens partager une aventure unique faite de découvertes, d'amitié et de fun avec le J.E.P. (Jeunes Environnement, Patrimoine). Information et inscription le **samedi 19 septembre de 15h à 17h au sanctuaire Notre Dame de Fatima à Desmarinières**. Voir le tableau d'affichage pour plus de détail.

❖ L'Unité de Secours Saint Michel lance son Académie des Jeunes Secouristes Saint Michel – AJSSM.

Tu as entre 14 et 16 ans et tu souhaites apprendre les gestes qui sauvent, découvrir le secourisme et t'engager au service des autres ?

Rejoins l'AJSSM pour une formation sur deux ans, organisée les samedis, hors périodes de vacances scolaires.

Pour en savoir plus et t'inscrire contacte :

0596 28 66 94 ou sur le site :

www.saint-michael.fr

LANCEMENT KERYGMA 2030

« Le Kerygma... ça vous dit quelque chose ? »

Si vous ne savez pas ce que ça veut dire, ce n'est pas grave. Vous aurez justement l'occasion de le découvrir.

Le 27 septembre, le diocèse vous donne rendez-vous au Parc Floral de Fort-de-France pour un après-midi un peu différent : de la musique, de la louange, des jeux, des défis, des rencontres, de quoi manger et surtout un bon moment à vivre ensemble.

Ce sera le lancement d'une nouvelle dynamique pour notre Église, qui va nous accompagner pendant les quatre prochaines années.

Alors, que vous sachiez déjà ce qu'est le Kerygma ou que vous n'en ayez jamais entendu parler, venez découvrir, participer et simplement profiter de ce moment ensemble.

Rendez-vous le **27 septembre, de 14h à 18h, au Parc Floral. L'accueil commencera dès 13h30.**

Pour participer, il suffit de vous inscrire en ligne. Le QR code est disponible à l'entrée de l'église sur l'affiche de l'évènement.

Alors, Kerygma... ça veut dire quoi ? Réponse le 27 septembre.

Dieu, source intarissable du pardon

En ce vingt-quatrième dimanche du Temps Ordinaire, les textes liturgiques prolongent la réflexion amorcée dimanche dernier autour de cette question : comment vivre en chrétien dans un monde qui ne l'est pas ? Les lectures de ce jour, dont le thème central est le pardon, permettent d'appréhender la logique divine qui inspire notre choix de vie. Comment la caractériser ?

Premièrement une logique de réciprocité : l'expérience de la miséricorde divine suppose un renoncement à la vengeance. C'est ce que développe Ben Sira Le Sage qui rappelle les commandements donnés par Dieu à Moïse comme celui-ci « *tu aimeras ton prochain comme toi-même* ». Aimer son prochain, c'est faire preuve d'indulgence à son égard, à l'exemple de Dieu qui reste fidèle à l'Alliance en faveur d'Israël en dépit des infidélités de celui-ci.

Deuxièmement, le caractère illimité du pardon qui apparaît à travers le dialogue cité par Matthieu : à la question de Pierre sur le nombre de fois qu'il faut pardonner (jusqu'à 7 fois ?), Jésus répond : « *jusqu'à 70 fois 7 fois* ». Ce qu'illustre la parabole qui met en scène un serviteur débiteur à l'égard de son maître. Celui-ci, généreux, se laisse toucher par la supplique du débiteur et lui remet sa dette exorbitante. Ce maître indulgent, n'est-il pas Dieu qui pardonne nos fautes par le sacrement de réconciliation ?

Troisièmement, le pardon reçu engage une responsabilité envers les autres. La parabole citée souligne aussi l'écart entre ce que le maître pardonne, une dette immense, et la dette dérisoire que le serviteur refuse à son compagnon. Aussi, Saint-Paul dans sa lettre aux Romains rappelle que nul « *ne vit pour soi-même, et aucun ne meurt pour soi-même* », à l'exemple du Christ, mort sur la croix pour le pardon de nos péchés.

Par conséquent, pour nous chrétiens, le pardon constitue une exigence fondamentale dans une dynamique de conversion. Nous avons besoin du pardon de Dieu et du pardon des autres, ce que nous exprimons dans notre prière quotidienne du « *Notre Père* » : « *Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés* ».

Ainsi, Dieu nous accorde la grâce de sa miséricorde inépuisable « *par don* », car Il a besoin que l'amour soit répercuté. Ainsi, celui qui se sait pardonné par Dieu est appelé à devenir, à son tour, témoin et artisan de miséricorde.

Prière pour les écoliers et tous les professionnels de l'éducation

Seigneur, accorde aux enseignants et aux formateurs l'enthousiasme de transmettre leur savoir et de faire grandir les jeunes. Donne-leur la joie de retrouver leurs collègues et d'accueillir les nouveaux. Que leur diversité soit une richesse au service de l'éducation des jeunes qui leur sont confiés.

Que l'équipe éducative s'ouvre toujours plus aux valeurs de l'Évangile dans le respect des différences.

Fortifie les personnels scolaires dans leur tâche quotidienne au service de tous. Que leur travail soit respecté et reconnu de tous.

Donne aux enfants et aux jeunes d'apprendre et d'acquérir les connaissances intellectuelles, professionnelles et humaines pour devenir des acteurs responsables de ce monde et le servir au mieux.

Que leurs parents puissent les accompagner avec justesse et amour.

Donne-nous d'être attentifs à chacun et de te reconnaître en tous et particulièrement dans les plus pauvres. Puisse-nous agir ensemble pour que la réussite soit en chacun de nous. Rappelons-nous que tu nous combles de joie. Amen ! »



HORAIRES DU BUREAU PAROISSIAL

Permanence du prêtre :

Mardi sur rendez-vous
Vendredi de 8h 00 à 11h 00

Le Secrétariat paroissial est ouvert :

Mardi, mercredi et vendredi de
8h 00 à 11h 00
Samedi de 8h 00 à 11h 00

HORAIRES DES MESSES DE LA SEMAINE

Petit Bourg

Dimanche 7h00 / Mardi 6h30

Grand Bourg

**Samedi 18h00 / Dimanche 9h 00
Mercredi et vendredi 6h 30**

Desmarinières

**Samedi 07h 00
Dimanche 11h 00
Lundi 06h 00**

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 18h00

MEDITATION DU CHAPELET A PETIT-BOURG

Jeudi 17h00 salle paroissiale

MEDITATION DES LAUDES :

Petit Bourg : Mardi 6h10

Grand Bourg : Mercredi et vendredi 6h10

Desmarinières : du Mardi au Vendredi 8h00

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Grand Bourg

Vendredi de 15h00 à 17h30

Petit-Bourg

Dernier samedi du mois de 12h00 à 17h00

Desmarinières

Du Mardi au Vendredi 16h00 à 18h 00

PRESBYTERE

19 rue Schœlcher – 97215 RIVIERE SALEE

Tél : 0596 68 00 23

Mail : paroisse.rivieresalee@eglisemartinique.fr

Site : www.paroisse-rivieresalee.fr